

Intitulé de l'action :

**CAP AEPE FORMULE MIXTE
 Accompagnant Éducatif Petite Enfance
 Matières Professionnelles**

Conditions de recrutement : Il est possible de se préparer uniquement aux matières professionnelles du CAP AEPE si vous êtes déjà titulaire d'un CAP ou BEP des ministères de l'Education Nationale, maritime ou agricole ou d'un diplôme classé au niveau 4 (Baccalauréat). Dans ce cas, vous êtes dispensé de l'évaluation prévue dans les domaines généraux. D'autres dispenses existent (selon le référentiel du CAP aepe). Par ailleurs, vous devez avoir 18 ans au moins au 31 décembre de l'année de l'examen.

Durée de la formation : 9 mois

Formation sur Plateforme à distance Domaine professionnel : **250 heures** ; celles-ci sont néanmoins variables selon votre rythme de travail.

Fonction et Carriere

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le soucis constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Ouverture sur le concours d'ATSEM

Contenu de la formation : cf tableau ci-dessous selon référentiel en vigueur

Objectifs de la formation :

Préparer le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (matières professionnelles uniquement) en 9 mois selon le référentiel de formation en vigueur et présentation à l'examen.
 Un contrôle régulier des connaissances ainsi que un "CAP blanc" sont organisés.

Moyens pédagogiques :

Plateforme DIGIFORMA : accès à une formation entièrement à distance, quizz et exercices d'application ; vous bénéficierez d'un suivi de votre progression par un coach qui vous accompagnera tout au long de la formation. Formation et suivi en présentiel : 30 heures

Méthodes pédagogiques

Méthodologie progressive en 3 étapes :
 Séquences d'acquisition de connaissances
 Exercices, Quizz, et corrigés
 Contrôles de connaissances

Validation :

Diplôme d'Etat de niveau 3 (anciennement niv V).
 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Suites de parcours et débouchés

Le titulaire du CAP AEPE pourra exercer en école maternelle, ou en Accueil Collectif pour Mineurs, en établissement ou service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans ou encore à domicile.
 Possibilités de poursuite de parcours : concours ATSEM, auxiliaire puéricultrice (niveau 3) ou Éducateur de Jeunes Enfants par le biais de la VAE.

Financement

Financement personnel, TRANSITION PRO, OPCO
 En apprentissage, la formation est gratuite (elle sera financée par l'état)

Service inscriptions

Aurore KORNMANN, 03.89.42.03.15

Intitulé de l'action :

CAP AEPE FORMULE MIXTE
Accompagnant Éducatif Petite Enfance
Matières Professionnelles

	COMPETENCE	Intitulé
EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	1	Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
	2	Adopter une posture professionnelle adaptée
	3	Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
	4	Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
	5	Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
	6	Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant
EP2 : Exercer son activité en accueil collectif	1	Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
	2	Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
	3	Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
	4	Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel	1	Organiser son action
	2	Négocier le cadre de l'accueil
	3	Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
	4	Elaborer des repas

Pour Rappel : la formation pour le certificat PSC1 ou SST n'est pas incluse partie de la formation

Durée totale de la formation à distance	250 heures
Durée de la formation en présentiel	30 heures
14 semaines de stage en entreprise	448 heures

Passage de l'examen final du CAP auprès du centre d'examen de l'académie

Possibilité de validation d'un ou de plusieurs blocs de compétence

APPUIFORMATION SAS – R.C.S. Mulhouse 822 674 552 - APE 8559A
15 rue d'Avignon – 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 42 03 15 – appuiformation@vogelsa.fr
N° de déclaration d'activité : 44680266968 - Préfecture de la Région ACAL
SIRET : 822 674 552 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR94822674552